mais aujourd'hui qu'ils sont engagés dans une guerre, les Etats-Unis, au lieu de cette prétention, affectent de faire peu de cas de notre pays. Je me rappelle, cependant, qu'à l'inauguration du chemin de fer de Worcester à Albany, feu M. WEBSTER, qui n'était pas un démagogue et pensait de nous tout autrement que ses compatriotes actuels, exprima l'espoir que les voies ferrées de la Nouvelle-Angleterre se prolongeraient toutes vers le Canada, pays destiné à faire un jour partie de l'union, grace aux relations commerciales que ces chemins allaient établir. (Ecoutes! Ecouter!) Je ne me trompe pas, M. l'ORA-TEUR, en comptant la guerre américaine au nombre des avertissements que nous avons regus. Le pays est dans une position pénible dont il faut qu'il sorte, et sur ce point, nous trouvons dans l'expérience du gouvernement de ces provinces un troisième avertissement. (Ecouter ! Ecouter!) Quant à nos difficultés constitutionnelles, dont mon honorable ami, le président du conseil, a fait un si complet exposé hier soir, je n'ai que peu à dire ; nous en admettons tous la réalité. Le vénérable chevalier et premier ministre en a démontré ailleurs l'existence de la manière la plus claire, en faisant observer que nous avions eu cinq administrations dans le cours de deux ans, et qu'il était tempe de chercher un remède efficace à cet état de choses. C'est la pure vérité: le gouvernement constitutionnel de ce pays s'abaissait au dernier point lorsque son existence dépendait de la réussite d'un messager ou d'un page envoyé à la recherche d'un député absent à dessein ou involontairement de son siège. Le premier venu alors aurait pu être le sauveur de son pays. (Rires!) Tout ce qu'il avait à faire, lorsque les ciuq gouvernements successifs étaient en danger, e'était de se lever de son siége et de dire : " oui !" et le paysétait sauvé! Cette chambre perdait ainsi beaucoup de son prestige; les départements administratifs allaient se désorganisant par suite des fréquents changements de chefs et de systèmes politiques. Nous étions presque aussi à plaindre que l'armée du l'otomac, avant qu'elle eut pour chef le général GRANT. Ainsi done, nous avons eu nos trois avertissements, l'un de l'intérieur et les deux autres du dehors. Je suppose, M. l'ORATRUR, que nous rous rappelons tous l'ancienne histoire du livre classique de madame TRAILL, intitule Les trois avertissements, et dans laquelle on voit comment la Mort avait promis de ne pas venir chercher certain indi-

vidu qu'elle avait visité sans intention le jour de son mariage. Je dis sans intention, car la Mort, qui est de bonne maison, entre rarement quelquepart sans se faire annoncer... (Rires.) Elle promit, dis-je, de ne pas prendre ce particulier sans lui avoir donné trois avertissements distincts. Or, le personnage en question, qui était probablement honorable et membre de quelque chambre, espérait, comme chacun de nous, de survivre à tout le monde, mais au bout de quelques années, il devint boiteux, ensuite, il devint muet, et en dernier lieu, il devint aveugle : l'heure de la mort était venue, et en dépit de tout admirable plaidoyer en faveur du défendeur dans le cause, il se trouvait avoir reçu, tout comme le journaliste parisien récalcitrant, ses trois avertissements; sa cause était jugée ; il dût disparaître de la surface de la terre, et la mort triompha! (Ecoutes! écoutes!) Maintenant, M. l'ORATEUR, que nous avons été averti par trois fois de songer à la position fature qui pouvait nous être faito, malheur à nous si nous ne sommes pas prêts quand l'heure de notre destinée sonnera. (Applaudissements!) Nous avons soumis un projet dont le but est de parer à ces éventualités, lequel a été analysé au point de vue constitutionnel par les procureurs généraux du Maut et du Bas-Canada, et au point de vue financier par le ministre des finances et le président du consoil. comprends que l'on ait pu apporter quelques objections au plan, mais je ne crois pas qu'aucun membre seerait se montrer antiunioniste au point de déclarer inutile la confédération. (Ecoutes! écoutes!) Sur les 130 députés qui compesent cette chambre, je ne sache pas qu'il en soit wa seul, dans les circonstances actuelles où nous nous trouvons. qui soit pret à se déclarer contre toute union quelconque avec les provinces maritimes. Il se peut que l'on ne veuille pas de tel article ou de tel autre; que l'on n'aime pas telle et telle disposition du projet, mais tous reconnaissent qu'une union quelconque augmenterait nos moyens de défense en même temps que notre force. Tout en admettant que pendant cette décade nous sommes entrés dans une période de transition politique, d'honorables députés ont soutenu que nous aurions pu franchir l'abîme à l'aide de ce ponton prumien appelé Zollverein; mais si l'on réfléchit que le commerce du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Roosse gravite aujourd'hui vers Portland et Boston, et que celui du Haut-Canada, à l'ouest de Kingston,